

STIMULUS

La lettre d'information de l'UFR Médecine

RENCONTRE

Test réussi pour la simulation

Pierre-François Ceccaldi et Patrick Plaisance dirigent la plateforme de simulation ILumens Diderot depuis bientôt deux ans. L'heure est venue pour eux de faire un premier bilan et de détailler les nouveautés du plateau.



Le centre de simulation ILumens Diderot a été inauguré en février 2017. Quel bilan tirez-vous de ces premiers mois d'activités ?

Patrick Plaisance : Le bilan est très positif, nous avons réussi à fédérer tous les acteurs de l'UFR Médecine, et même au-delà, autour du projet. Je vous rappelle que Pierre-François et moi y travaillons depuis 2011. Avec le soutien des deux doyens successifs, nous sommes parvenus à ouvrir le centre ILumens, qui je l'espère, répond aux attentes des uns et des autres. La plupart de nos confrères, qui enseignent la médecine, ont compris l'intérêt et la pertinence de la simulation dans l'apprentissage de nos disciplines. D'ailleurs beaucoup sollicitent le conseil pédagogique de l'UFR pour mettre en place des parcours d'apprentissage sur le site Pajol. J'ajoute que les retours des étudiants sont aussi très positifs.

Pierre-François Ceccaldi : Je dirai même que ça se passe encore mieux que ce que l'on avait imaginé. Il y a une véritable émulation, nous avons trouvé de nombreux relais pour développer la plateforme. Y compris dans les

équipes administratives et techniques. Le centre est devenu attractif, aux yeux de la communauté universitaire, mais aussi de nos partenaires extérieurs comme certaines institutions ou entreprises.

Depuis l'ouverture, le centre de simulation s'est-il développé ? Quels exemples pouvez-vous nous donner ?

Pierre-François Ceccaldi : Nous avons recruté un ingénieur, Vincent Lemarteleur, qui modélise le corps humain et peut imprimer en 3D des organes normaux ou pathologiques. C'est une innovation pédagogique fantastique répondant aux exigences éthiques et écologiques, très utile en chirurgie ou en anatomie par exemple. Nous développons aussi le concept du patient standardisé, notamment en formation initiale avant de faire les stages à l'hôpital. Jusqu'à aujourd'hui, ce sont des médecins qui jouaient les patients, mais pour être encore plus près de la réalité, nous cherchons progressivement à engager des comédiens professionnels.

Patrick Plaisance : Nous avons également investi dans des nouveaux équipements : le mannequin d'un bébé prématuré haute-fidélité, un simulateur d'échographie... Il y a un autre point que nous cherchons à étendre : la formation continue. Le centre de simulation accueille déjà des professionnels de la santé dans le cadre d'un diplôme universitaire (DU). Et sous l'impulsion de Claire Paquet, des formations qualifiantes courtes, d'une ou de deux journées, devraient bientôt voir le jour à destination des praticiens hospitaliers ou des médecins en ville. Toutes ces initiatives sont possibles grâce à l'obtention

de financements auprès de l'ARS, des fonds européens et du mécénat.

Le centre ILumens se caractérise aussi par sa dimension interdisciplinaire. Il n'y a pas que des étudiants en médecine et des médecins qui fréquentent le site Pajol. Qui vient se former ici ?

Patrick Plaisance : Nous accueillons par exemple des élèves infirmiers lors des séances portant sur la ponction lombaire. Des étudiants en médecine apprennent ce jour-là non seulement l'acte technique mais aussi à bien collaborer avec les futurs infirmiers qui seront amenés à travailler avec eux.

Pierre-François Ceccaldi : Des étudiants infirmiers anesthésistes, en pédicurie et podologie fréquentent aussi le centre ILumens. Nous accompagnons l'universitarisation des professions paramédicales ; d'ailleurs, une post-doctorante et deux autres doctorants, issus des IFSI, disposent d'un bureau sur le site Pajol pour avancer la recherche sur cette question.

La plateforme de simulation en chiffres

Nombre d'heures de formation initiale :

506 h 30

Nombre d'étudiants formés :

1 285 étudiants en médecine et paramédicaux

Nombre de journées de formation continue :

613, pour 48 professionnels formés

CHIFFRE CLÉ

18 C'est le nombre actuel d'unités de recherche à l'UFR Médecine actuellement.
L'institut universitaire hématologie (IUH) en compte 11.



ZOOM

Le métier d'infirmier évolue, la formation aussi

L'UFR Médecine a lancé un nouveau diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée (IPA) à la rentrée. Cette formation confère le grade de Master aux infirmiers qui souhaitent élargir le champ de leurs compétences.

À l'heure où les hospitalisations en ambulatoire sont plus courantes, où les personnes âgées restent plus longtemps chez elles et où les déserts médicaux sévissent un peu partout, le système de santé évolue et le rôle des infirmiers, aussi. Les infirmiers, en ville comme à l'hôpital, sont amenés à prendre en charge des patients à situation complexe ou bien qui souffrent de maladies chroniques. Pour cela, ces professionnels de santé doivent acquérir des connaissances et des compétences pour exercer en « pratique avancée ».

Le terme de pratique avancée est apparu en Amérique du Nord et le conseil international des infirmiers (CII) indique que l'infirmier diplômé d'une formation en pratique avancée a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire aux prises de décisions complexes et des compétences cliniques indispensables à la pratique de sa profession. La loi de modernisation sociale, votée en 2016, mentionne très clairement cette « notion » d'infirmier en pratique avancée et encourage à la développer. Concrètement, d'après les décrets, la pratique avancée recouvre des actes techniques, d'évaluation et de conclusion clinique, des prescriptions de produits de santé non soumis à la prescription médicale et des activités d'orientation et de prévention. « Un infirmier en pratique avancée peut par exemple renouveler une ordonnance d'un patient diabétique qu'il suit depuis plusieurs mois. Les infirmiers formés ne se substitueront en aucun cas aux médecins, ils auront une place bien définie par les textes pour mieux accompagner les patients », explique Martine Novic, co-responsable pédagogique du Master Infirmier en pratique avancée (IPA).

Une marche vers la transformation du système de santé

Pour accompagner la transformation du métier d'infirmier, l'université Paris Diderot a ouvert le Master IPA sous la responsabilité du Pr Hawa Keita-Meyer, en lien avec les universités Paris Descartes, Sorbonne Université et l'UPEC. Il s'agit du premier Master de pratique avancée en région parisienne. Plus de 200 candidats ont déposé un dossier l'été dernier dans l'espoir d'intégrer la première promotion. Au final, 96 infirmiers, 64 en 1^{ère} année et 32 en 2^{ème} année, ont été accueillis début octobre. Avec une moyenne d'âge autour de 35 ans, les membres de la promotion ont tous une expérience professionnelle, en ville, en centre de santé ou à l'hôpital. Les cours se déroulent sur les sites de Bichat ou de Villemin et correspondent à environ 300 heures d'enseignement par semestre. Les étudiants devront effectuer également deux stages au cours des deux ans du Master.

Alors pourquoi ces infirmiers en activité ont-ils fait le choix de suivre deux années supplémentaires de formation ? Hossam, 31 ans, exerce le métier d'infirmier depuis 2015 à l'hôpital Lariboisière, dans le service de réanimation. « Ce nouveau diplôme peut élargir notre champ de compétences, j'aspire à être plus autonome, à être moins dans le geste exécutif », explique le jeune homme. Il est ravi de suivre des enseignements à l'UFR Médecine. « Les cours des universitaires sont très intéressants, c'est très gratifiant d'être sur les bancs de la fac de médecine ». Vanessa, 32 ans, est infirmière en psychiatrie dans un hôpital de l'Essonne. Elle a choisi de s'inscrire au Master IPA pour approfondir l'approche clinique.

« J'ai envie d'avoir plus de responsabilité dans la prise en charge des patients. Je pense que l'on peut ainsi réduire les délais d'attente des consultations dans les hôpitaux ». Vanessa jongle avec ses contraintes d'agenda pour être présente en cours 15 jours par mois. « C'est un investissement pour l'avenir, je suis heureuse d'effectuer ce Master car il me permet, en plus, de rencontrer des professionnels de santé qui travaillent dans d'autres établissements ».

« L'ouverture du Master IPA représente une avancée majeure dans la définition et la pratique du métier d'infirmier. »

Philippe Ruszniewski, Doyen de l'UFR Médecine

L'unique Master de pratique avancée en région parisienne

Pour Martine Novic, co-responsable pédagogique du Master IPA, l'ouverture de cette formation est une nouvelle étape de l'universitarisation. Pour la première fois, un diplôme d'État pour les infirmiers va être délivré

par une université. En France, onze Masters en pratique avancée ont été accrédités par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. À terme, le Master de Paris Diderot devrait rassembler 80 étudiants en 1^{ère} année et autant en 2^{ème} année. La prise en charge financière de la formation est supportée par l'employeur ou bien par l'infirmier lui-même quand il exerce en libéral. Des infirmiers issus de la formation initiale peuvent également être acceptés dans ce cursus. Ils devront avoir exercé trois années avant d'être recrutés comme IPA. Le Doyen de l'UFR, Philippe Ruszniewski, a contribué, avec toute l'énergie qu'on lui connaît, à l'ouverture du Master IPA au sein de l'université Paris Diderot. L'UFR s'était déjà positionnée en proposant une expérimentation avec le Master de santé publique en évaluation des soins parcours sciences infirmières en gériatrie et en participant aux groupes de réflexion au Ministère. Pour Philippe Ruszniewski, il s'agit « d'une avancée majeure dans la définition et la pratique du métier d'infirmier, qui préfigure l'évolution prochaine de cette profession vers son intégration dans l'université, avec la création d'un corps d'enseignants-chercheurs et donc d'une section spécifique au sein du Conseil National des Universités (CNU). Je me réjouis du rôle moteur qu'a joué notre UFR, en concertation étroite avec Paris Descartes, Sorbonne Université et l'UPEC ».

COULISSES DE LA FAC

La faculté de Santé de l'Université de Paris en construction

Les travaux de construction de la faculté de Santé de l'Université de Paris sont engagés ; ils se déroulent à deux niveaux, central et facultaire.

En ce qui concerne l'organisation d'ensemble, le préfigurateur de la faculté, Xavier Jeunemaître, est membre des groupes de travail consacrés à la gouvernance, aux côtés notamment des Vice-présidents des Conseils d'administration des deux universités, de ses homologues des deux autres facultés en construction et du directeur général préfigurateur.

En parallèle, sur le terrain proprement facultaire, il organise avec les Doyens et responsables administratifs des cinq UFR concernées le processus de définition de l'organisation, des compétences et du fonctionnement de la Faculté autour de groupes de travail, de comités.

Pour mémoire, les cinq UFR relevant des universités Diderot et Descartes qui vont

composer la faculté de Santé sont celle de pharmacie de Descartes, les deux UFR d'odontologie et les deux de médecine.

Les comités mis en place sont d'une part un comité plénier et d'autre part un comité restreint.

Le comité plénier regroupe, autour de Xavier Jeunemaître, les Doyens des UFR, des responsables pédagogiques et scientifiques de chacune des UFR, ainsi que leurs responsables administratifs et des représentants des étudiants. Le comité plénier, en intégrant les suppléants, comprend ainsi 45 personnes. Il a vocation à se réunir de manière trimestrielle.

Le comité restreint est quant à lui composé des mêmes catégories de personnes mais en raisonnant par type de composante (médecine, odontologie, pharmacie) et non par composante. À titre d'illustration, en médecine, la fonction de Doyen est représentée par Philippe Ruszniewski. Il compte ainsi un

nombre de participants plus restreint, de l'ordre d'une quinzaine. Cela permet d'organiser des réunions selon un rythme plus soutenu.

La présence de ces groupes aux niveaux central et facultaire permet d'articuler les travaux et, ainsi, de préserver à la fois la cohérence nécessaire entre les facultés qui composeront l'Université de Paris et la diversité, elle aussi nécessaire pour tenir compte des spécificités respectives des grands champs de formation et de recherche concernés. Par exemple, si toutes les facultés seront dotées d'un Doyen, d'instances délibératives et consultatives, les compositions pourront être différentes et tenir compte, par exemple, d'équilibres entre les UFR ou de la nécessaire représentation de partenaires qui ne seront pas identiques entre la Santé, les Sciences expérimentales ou les Lettres - Sciences humaines et sociales.

Bienvenue

Elles et ils nous ont rejoints depuis septembre 2018 après la réussite d'un concours BIATSS, d'une mobilité SAENES, ou d'un dispositif spécifique de recrutement.

Ernest Ango, Pôle logistique Rabia Berrai, Formation continue

Estelle Deckers, Cabinet de direction

Sylvain Di Zazzo, Pôle logistique, équipe audiovisuel

Fatima Hammani, Pôle scolarité, équipe 3^e cycle

Rudy Joachim, Pôle technique

Marty Louveau, Pôle logistique

Laurent Prevaut, Méditrice

Malalanirina Rasoloarivelo, CRI

Claudine Viillard, Cabinet de direction

Leon Wallace, Pôle informatique

Quelle est l'offre des bibliothèques de Paris Diderot pour les IFSI ?

Depuis 2009, l'université Paris Diderot s'est associée avec 10 instituts de formation en soins infirmiers (IFSI). Si six bénéficient déjà d'un centre de documentation, les bibliothèques Bichat et Villemin peuvent jouer un rôle complémentaire grâce à leurs horaires d'ouverture élargis et leur fond documentaire.

Les étudiants infirmiers peuvent par exemple accéder, via l'ENT, aux abonnements et revues en ligne souscrits par l'université mais aussi à de la documentation plus spécialisée comme le Traité « savoirs et soins infirmiers » accessible via la base de données « EM Premium », ou encore les fonds d'e-books achetés spécialement pour les étudiants infirmiers. Sur place, ils peuvent aussi profiter des nombreux services qui leur

sont offerts, allant du prêt de tablettes à celui de l'utilisation des salles de travail en groupe et des moyens de reproduction de documents.

Un autre service important pour les élèves infirmiers est l'offre de formation à la recherche documentaire. L'équipe de formateurs des deux bibliothèques de médecine (Bichat et Villemin) travaille en étroite relation avec les documentalistes et les responsables pédagogiques des IFSI sur des projets personnalisés, au grand bénéfice des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année. Parallèlement, les étudiants qui préparent leur mémoire peuvent aussi bénéficier d'une aide plus individualisée grâce au *Labo du mardi*, qui les accueille tous les mardis entre 14h et 16h dans la salle de formation de la bibliothèque Bichat, sans inscription préalable. Enfin, l'équipe de la

formation documentaire a aussi la chance de participer à la création du Master IPA. Pour les 62 étudiants de 1^{ère} année, 4 séances de formation à la recherche documentaire de 2 heures ont été programmées. Pour les étudiants de 2^{ème} année, un atelier sur mesure de 5 heures a été proposé.

POUR PLUS D'INFORMATION :

bibliotheque.univ-paris-diderot.fr

Responsable bibliothèque Bichat
natalie.niang@univ-paris-diderot.fr

Responsable bibliothèque Villemin
isabelle.linnet@univ-paris-diderot.fr

Responsable formation documentaire
marianne.osullivan@univ-paris-diderot.fr

LES ÉCHOS DE LA RIVE GAUCHE

Report des élections professionnelles locales

Dans le cadre de la création de l'Université de Paris, les comités techniques (CT) des universités Paris Descartes et Paris Diderot, dont la composition aurait dû être renouvelée le 6 décembre prochain, voient leur mandat prolongé jusqu'aux nouvelles élections organisées en 2019.

La création juridique de l'Université de Paris en mars prochain entrainera un large processus électoral qui donnera naissance à ses instances

élues et confèrera toute sa légitimité au futur établissement. Suite aux échanges réalisés au sein des comités techniques des établissements entre septembre et novembre 2018, le ministère publiera un arrêté prochainement. Ce dernier actera définitivement une prolongation des mandats des CT et CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) jusqu'aux prochaines élections qui se dérouleront en 2019.

Cette décision est motivée par une volonté partagée d'assurer une continuité de dialogue

avec les représentants actuels, de permettre aux différentes organisations syndicales d'appréhender le contexte du nouvel établissement dans le cadre d'une campagne électorale classique et d'éviter l'organisation de scrutins similaires à moins d'un an d'intervalle.

L'ensemble des personnels reste appelé à voter pour les élections nationales et académiques le 6 décembre prochain.

STIMULUS

La lettre d'information de l'UFR Médecine

Responsable de la publication : Pr. Philippe Ruszniewski

Rédaction : Guillaume Gesret

Suivi éditorial et maquette : Direction de la Communication

Impression : Imprimerie Paris Diderot

Tirage : 1 200 exemplaires